

PROCES-VERBAL DES AMIS DU THEATRE BARNABE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE LE 23 MAI 2017

Au foyer du théâtre Barnabé à Servion à 19h00

L'assemblée est déclarée ouverte à 19h05

Ordre du jour

1. Bienvenue
2. Liste de présence et excusés
3. Procès-verbal de l'Assemblée générale 2016
4. Rapport de la Présidente
5. Rapport de la trésorière
6. Rapport des vérificateurs des comptes
7. Approbation des rapports
8. Ouvrages des cinquantièmes
9. Attribution au théâtre
10. Nomination statutaires :
 - a) du comité
 - b) des vérificateurs des comptes
11. Saison 2017-2018 par Mme Valérie Bovet directrice du Café-Théâtre Barnabé
12. Propositions et divers

1. Bienvenue, la Présidente salue l'assemblée et invite à signer la liste de présence se trouvant à l'entrée ; elle remercie chacun pour sa présence, malgré le temps estival.
2. Liste de présence et excusés, c'est 15 membres qui ont fait le déplacement à Servion ; vingt se sont excusés ; la Présidente les remercie pour leur délicatesse.
3. Procès-verbal de l'Assemblée générale 2016, le document peut être consulté sur le site des Amis. La Présidente informe que si un membre désire un exemplaire, il lui sera envoyé. Pas de demande ni de remarque ou modification demandée. Le Président le considère comme adopté avec remerciements à son auteur.
4. Rapport de la Présidente, Le comité s'est réuni six fois dans une franche bonne humeur. Le fichier des membres compte à ce jour 185 membres, en léger repli. Un petit portique aux couleurs de l'association a été préparé par l'équipe technique du théâtre, il est à disposition des Amis pour informer et distribuer les fascicules d'adhésion à notre association à la fin des spectacles. L'idée est que nos membres viennent y passer un peu de temps, ils recevraient deux invitations au spectacle, en compensation. Elle espère qu'ils seront nombreux à tenter l'expérience. Inscription auprès de la Présidente ou du secrétariat de l'association. Elle rappelle que l'on n'est jamais assez d'amis...Elle rappelle également le site internet des Amis et engage chacun à le consulter, car on y trouve des informations sur les activités de l'association ; les statuts y figurent également ainsi que le PV de l'assemblée générale. (www.barnabe.ch les Amis). C'est 207 billets qui ont été offerts à nos membres pour la générale de la REVUE,

laquelle a remporté un très vif succès. En accord avec la direction du théâtre, l'opération sera reconduite cette année. La comédie musicale « **La Cage aux Folles** », remplace la **REVUE** pour la prochaine saison. La générale est fixée au dimanche après-midi 12 novembre 2017. La présidente nous lit la lettre d'une membre, laquelle a été émerveillée par le spectacle, donné en novembre 2016. La REVUE 2016-2017 fut un moment de pur bonheur. La comédie musicale Fifi Brindacier a émerveillé le public par sa fraîcheur ; l'on se réjouit déjà des prochains spectacles à venir. La Présidente termine son rapport en remerciant chaleureusement la commune de Servion pour tous les services rendus et bien évidemment elle remercie ses collègues du comité toujours prêts à l'aider et à la soutenir dans sa tâche et qui font un travail remarquable. Elle demande à l'assemblée de les applaudir fort. Elle profite de leur remettre un petit cadeau comme elle le fait à chaque fois. Cette année elle leur offre un bouquin sur les origines de multiples expressions populaires.

5. Rapport de la trésorière, Madame Chantal Gaudin présente le compte de pertes et profits et donne quelques informations sur les chiffres en particulier sur l'attribution au théâtre qui pour la saison écoulée était de 25'000fr ; les taxes de tenue de compte augmentent, la Poste ne nous fait pas de cadeau ! Les frais de comité qui en réalité sont les coûts de l'assemblée générale, sont plus faibles car la trésorière n'a pas compté les boissons. La correction sera apportée pour le nouvel exercice. Puis lecture est faite du compte de bilan, lequel présente une perte de 5'533,15fr. Les avoirs de l'association se montent à 13'944,65fr. Pour conclure, la trésorière explique les difficultés qu'elle a rencontrées avec les différents comptes ouverts pour les cinquantièmes. Il n'y a pas de questions dans l'assemblée.
Pour conclure, elle demande à l'assemblée de lui proposer une ou un remplaçant, car elle va quitter ses fonctions à la fin de l'exercice en cours.
6. La Présidente la remercie pour l'excellente tenue des comptes, elle passe la parole **aux vérificateurs des comptes**. Monsieur Alain Schwab donne lecture du rapport et demande à l'assemblée d'approuver les comptes tels que présentés et de donner décharge à la trésorière ainsi qu'au comité pour leur gestion.
7. Approbations des rapports, la Présidente demande à l'assemblée s'il y a des questions au sujet des rapports ainsi que de la gestion de l'association. Il n'y en a pas ; elle demande alors à l'assemblée d'approuver les rapports et ainsi de donner décharge au comité. Les rapports sont approuvés à l'unanimité.
8. Ouvrages des cinquantièmes ; Barnabé nous avait contacté il y a trois ans pour nous faire part de son projet d'éditer un ouvrage retraçant les activités du théâtre durant ces cinquante années. En fouillant dans les archives, il avait trouvé l'ensemble des affiches des cinquante REVUES, il décida alors d'en faire un recueil. Par la suite il nous informait de l'avancement de son projet d'ouvrage en nous demandant d'en faire la promotion par une souscription. A bout touchant nous avait-il dit, nous avons donc accepté. Les retards se sont accumulés, nous n'avons ainsi pas pu satisfaire nos souscripteurs. Finalement l'édition du fascicule des affiches a pu être distribuée. A ce jour l'édition de l'ouvrage historique n'est toujours pas sous presse. Face à cette situation le comité a pris la décision de rembourser la différence à nos souscripteurs, soit 60fr, tout en les informant de la situation. Pour ce faire nous avons écrit à ces derniers en date du 27

février 2017, afin qu'ils nous fournissent les références bancaires ou postales nécessaires au remboursement tout en fixant un délai au 12 avril 2017 pour le retour des informations. A ce jour tous ne nous ont pas répondu ; nous vous demandons par conséquent, de nous autoriser à passer sous don les 60fr, de celles et ceux qui ne nous ont pas répondu à ce jour. **La proposition est acceptée à l'unanimité.**

9. Attribution au théâtre, le comité propose de ne rien attribuer au théâtre pour l'instant, car il attend le programme de la prochaine saison pour se prononcer. **Proposition acceptée à l'unanimité.**

10. Nominations statutaires :
- a) du comité, ce dernier accepte de poursuivre l'aventure, il est réélu par acclamation.
 - b) des contrôleurs des comptes, un suppléant est désigné : Monsieur Alain Zurbuchen. Ainsi la commission se compose de : Mr Patrick Luisier, Madame Annette Lydia Diserens-Heymann, suppléant Mr Zurbuchen

Le comité actuel a repris les destinées de l'association en crise en 2010, comme déjà mentionné, il souhaite ardemment trouver du sang neuf et plus jeunes pour la poursuite de ses activités. Nous souhaiterions qu'une ou deux personnes se joignent au comité actuel pour la saison à venir et ainsi se préparer à poursuivre l'œuvre commencée par Madame Gysler en 2004. Il en va de la survie de l'association ; nous pensons opportun de saisir l'occasion du changement de direction du théâtre, pour l'organisation de cette mutation ; il y aura plein de nouveaux défis et ainsi beaucoup d'intérêts à collaborer dans l'esprit constructif et de soutien de notre association. Nous sommes certains que quelques-uns de nos membres vont accepter de nous rejoindre. Prendre contact avec le Présidente, merci de tout cœur.

11. Présentation de la saison 2017-2018, Madame Valérie Bovet directrice du théâtre est excusée, elle est remplacée par Barnabé. Ce dernier nous informe du programme de la prochaine saison ; toutefois, pas encore définitivement arrêté. La Revue sera remplacée pour la prochaine saison, par la comédie musicale « La Cage aux Folles » pour quatre mois. En septembre prochain « On descend tous du Cocotier » spectacle tiré des chansons de Gilles. Puis en 2018 dans le courant de février une soirée de contes pour adultes, en mars « La Compagnie musicale improvisée, en mai une soirée Gospel, en juin « Les années folles » soirée de chansons, puis en septembre du théâtre. Le fascicule du programme sera disponible en août prochain.

12. Propositions et divers, la Présidente informe qu'aucune proposition nous est parvenue ; elle passe au point divers :

Barnabé nous avise que finalement l'ouvrage historique des cinquantièmes ne se fera pas, car il lui faudrait la modique somme de 40'000fr pour sa réalisation.

Monsieur Zurbuchen nous indique qu'il connaît une personne susceptible de remplacer notre trésorière. Il prendra contact avec notre trésorière en temps opportun. Aucune autre remarque ; personne ne se manifeste, la Présidente clôture l'assemblée et invite chacune et chacun à passer dans le hall pour le verre de l'amitié.

Il est alors 20h15

Le rapporteur : Robert Besançon